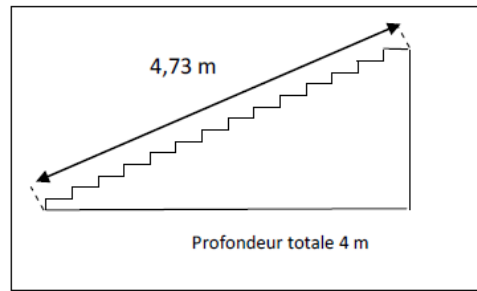


Exemple : l'escalier

Pour qu'un escalier soit conforme aux normes, la hauteur de chaque marche doit être comprise entre 17 cm et 20 cm. L'escalier représenté sur le schéma ci-contre est-il conforme aux normes ?



*Tu présenteras ta démarche en faisant figurer toutes les pistes de recherche même si elles n'ont pas abouti.*